

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 23/04/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE

Point de situation sanitaire du 23 avril 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1 949 cas** positifs supplémentaires ces dernières 48h¹.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **192,2 cas pour 100 000 habitants** (-10,1 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **7,5 %**.

Le virus circule activement, soyons vigilants collectivement !

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 23 avril 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	20459	318	196,8	-22,4
29	21056	295	86,9	-2,7
35	60459	826	270,1	-21
56	27651	510	203,2	+6
Bretagne	129625	1949	192,2	-10,1

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- 812 hospitalisations en cours (-6¹), dont 123 (-8¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - **6 551** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+90¹) ;
 - **1 452** patients sont décédés (+11¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Point de situation EHPAD :

- 812 épisodes COVID-19 ont été déclarés en EHPAD ;
- 332 résidents y sont décédés (données cumulées depuis le 1^{er} mars 2020) .

La Bretagne compte actuellement 108 (+10¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- 23 dans les Côtes d'Armor (3 en milieu professionnel, 1 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 5 en sphère privée) ;
- 15 dans le Finistère (2 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- 46 en Ille-et-Vilaine (9 en milieu professionnel, 2 en crèche, 3 en milieu scolaire et universitaire, 10 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 8 en EHPAD et 12 en sphère privée) ;
- 24 dans le Morbihan (7 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 5 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 22/04, **1 053 923** vaccinations ont été effectuées (dont 273 872 concernent la 2e injection) :

- 229 756 dans les Côtes d'Armor (dont 66 788 pour la 2e injection)
- 286 584 dans le Finistère (dont 72 966 pour la 2e injection)
- 290 762 en Ille-et-Vilaine (dont 72 834 pour la 2e injection)
- 246 821 dans le Morbihan (dont 61 284 pour la 2e injection)

Accès facilité à la vaccination pour les personnels prioritaires de plus de 55 ans

Dès ce week-end et courant de la semaine prochaine, dans certains centres de vaccination, des plages horaires seront dédiées aux professionnels de plus de 55 ans considérés comme plus exposés au virus.

La liste des personnels prioritaires est également étendue à de nouvelles professions (**retrouvez la liste complète sur notre site internet : <https://cutt.ly/bvCtrdk>**).

Département	Centres de vaccination	Date	Lien pour prise de RDV
Côtes d'Armor	Centre de vaccination de Pleumeur Bodou, Route du Radôme	Samedi 24 avril	https://www.keldoc.com/maison-de-sante/pleumeur-bodou-22560/centre-de-vaccination-ephemere-sdis-pleumeur-bodou
Morbihan	Centre de vaccination de Lorient, Base Rue Etienne d'Orves	Samedi 24 avril	https://www.keldoc.com/centre-hospitalier-regional/lorient-56100/groupe-hospitalier-bretagne-sud-lorient-hopital-du-scorff/centre-de-vaccination-k2-lorient-la-base?agenda=51304,51305,51302,51303&motive=94837&category=3525&cabinet=16910&specialty=144 02 97 06 97 94

**Préfecture
de la région Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

			ou par mél : covid.vaccination@ghbs.bzh
	Centre de vaccination Kercado Vannes	- Lundi 26 avril - Mercredi 28 avril	https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/vannes/ghba-centre-de-vaccination-covid19-reserve-uniquement-aux-enseignants-atsem-pompiers-forces-de-l-ordre-personnel-penitencier-et-professionnels-de-la-petite-enfance-de-55-ans
	Centre de vaccination de Pontivy	- Mardi 27 avril - Jeudi 29 avril	https://www.keldoc.com/centre-hospitalier/pontivy-56300/centre-hospitalier-centre-bretagne/centre-de-vaccination-du-centre-hospitalier-centre-bretagne?cabinet=16610&specialty=144
Ille-et-Vilaine	Centre de vaccinations de Rennes - Stade Robert Poirier, Avenue du Professeur Léon Bernard	Samedi 24 avril	https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/reennes/centre-de-vaccinations-sapeurs-pompiers-35-stade-robert-poirier-reserve-aux-professions-prioritaires-55-ans
Finistère	Centre de vaccination de Landerneau, Rue du Calvaire	Samedi 24 avril	https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/29800-landerneau/centre-de-vaccination---gymnase-de-kergreis-
	Centre de vaccination de Saint-Renan, Espace culturel Place du Docteur Paul Guyader	Samedi 24 avril	https://www.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/st-renan-29290/saint-renan/centre-de-vaccination-de-saint-renan?cabinet=16722&specialty=144

Une fois le rendez-vous pris, il convient de se présenter avec **un justificatif d'éligibilité** (carte professionnelle pour les fonctionnaires notamment, déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés) ainsi que **d'une pièce d'identité et d'une carte vitale ou d'une attestation de droits**.

Comme toute personne de plus de 55 ans, ces professionnels peuvent également être vaccinées avec le vaccin AstraZeneca au plus près de chez eux par un pharmacien, un infirmier ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste ou médecin du travail).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 21/04/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr